

Travaux de la Chambre

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je ne peux me souvenir en détail des six principes énoncés dans le rapport, mais le député sait fort bien qu'il est extrêmement difficile de faire des appels d'offres en matière de publicité et que l'on doit faire un choix parmi les agences. Je suis absolument certain que tous les gouvernements tendent à favoriser leurs partisans; toutefois, je crois que dans ses transactions avec les agences de publicité le gouvernement a toujours reçu des services correspondant à la valeur du contrat.

Une voix: Et vice versa.

M. Nowlan: Monsieur l'Orateur, je suis le premier à faire preuve de réalisme en politique; je comprends fort bien que l'on préfère quelquefois aider ses amis plutôt que des inconnus. Mais le premier ministre suppléant ne croit-il pas ou ne peut-il admettre devant la Chambre que la police nationale, la GRC devrait être au-dessus de tout soupçon de favoritisme politique mesquin et que tout contrat la concernant, quelle que soit son importance, devrait être accordé à une agence par le biais d'un appel d'offres libre et ouvert?

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, il est bien rare de pouvoir donner une réponse catégorique affirmative à une question. Mais ici je le peux. Oui, la GRC devrait être et est au-dessus de tout soupçon de manœuvres politiques.

M. Nowlan: Pourquoi alors n'y a-t-il pas eu d'appel d'offres?

AFFAIRES COURANTES

[Français]

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

M. Prosper Boulanger (Mercier): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de présenter le 6^e rapport du comité permanent des affaires des anciens combattants, dans les deux langues officielles.

(Note de l'éditeur: Le texte du rapport précité figure aux Procès-verbaux de ce jour.)

* * *

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au leader du gouvernement à la Chambre quels travaux sont prévus pour le reste de cette semaine et pour la semaine prochaine. Peut-il dire à la Chambre si, en plus des huit jours réservés à l'opposition le mois prochain, il réservera certaines journées pour le débat sur le budget?

[M. Nowlan.]

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, voici quel sera le programme de la Chambre: aujourd'hui et demain sont bien entendu des jours réservés. J'espère que le leader de l'opposition à la Chambre m'indiquera bientôt quelle question il a l'intention de mettre en délibération ou bien si l'on présentera une motion quelconque. Mardi et mercredi prochains seront aussi des jours réservés.

Lundi je demanderai à la Chambre de reprendre l'étude du bill C-58 concernant le *Time* et le *Reader's Digest*. Après les jours réservés, soit jeudi, j'aimerais mettre en délibération le bill C-16 sur le statut des femmes. Si, par hasard, nous pouvons terminer l'étude d'une de ces questions en une journée, je pourrai présenter le bill C-57 et le bill C-37 sur l'immersion de déchets en mer.

● (1500)

M. Hees: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur, au sujet des travaux de la Chambre. Étant donné que le ministre des Finances a indiqué au début de la semaine qu'il annoncerait son budget avant la fin de la semaine et que la semaine est presque terminée, peut-il faire cette annonce dès maintenant? Présentera-t-il le budget le 23 juin, comme l'annonçait un journal d'Ottawa cet après-midi?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, la semaine n'est pas encore terminée.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au leader du gouvernement à propos des travaux de la Chambre? Le gouvernement a indiqué à plusieurs reprises qu'un bill inscrit au nom du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) et visant à modifier la loi sur la sécurité de la vieillesse serait présenté et étudié à temps pour que certaines de ses dispositions puissent entrer en vigueur en octobre. Étant donné qu'on parle du congé d'été de la Chambre et qu'il faut étudier et adopter le bill avant la fin de juin, le leader du gouvernement peut-il fixer une date précise pour la présentation de la mesure?

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, le bill a maintenant reçu l'approbation du cabinet et j'ai l'intention de l'inscrire au *Feuilleton* sans tarder.

M. Horner: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. J'aimerais vous signaler ainsi qu'à la Chambre que les membres de votre personnel se sont admirablement comportés hier soir lors du match de football qui a eu lieu sur la colline, en battant les représentants de la presse écrite bien qu'ils fussent handicapés du fait qu'ils portent encore leurs uniformes d'hiver.

M. l'Orateur: En réponse à la dernière partie du rappel au Règlement du député, je dois dire que je guettais l'occasion depuis quelque temps d'annoncer aux députés une mesure plutôt unilatérale que j'ai prise. Les agents de sécurité dont le dévouement est sans égal envers nous tous à la Chambre des communes porteront d'ici quelques jours les uniformes d'été appropriés.

Des voix: Bravo!